



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 18 juillet 2023

L'OFB et le CNRS bâtissent des ponts entre recherche en écologie et conservation de la biodiversité

L'Office français de la biodiversité (OFB) et le Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE) travaillent ensemble depuis plusieurs années en apportant un soutien méthodologique aux parcs nationaux et sur la gestion des grands carnivores en France. Ces deux collaborations à long terme sont aujourd'hui documentées dans un article scientifique, expliquant comment les deux institutions visent à combler le fossé entre recherche et conservation de la biodiversité.

Pour documenter et enrayer la perte de biodiversité, plusieurs étapes clés consistent à surveiller, quantifier les tendances et évaluer l'efficacité des stratégies de gestion des populations d'espèces sauvages.



Grâce aux innovations technologiques croissantes, de plus en plus de données sont collectées et de nouvelles approches quantitatives sont constamment proposées. Ces développements rapides s'accompagnent d'un besoin croissant de compétences analytiques créant ainsi une distance croissante entre les méthodes de travail des chercheurs et celles des gestionnaires de la biodiversité. C'est pourquoi l'OFB et le CEFE ont uni leurs forces afin de combler ce fossé en mettant en place deux collaborations de long terme qui font aujourd'hui l'objet d'un article scientifique.

La première collaboration vise à fournir un soutien méthodologique aux parcs nationaux et autres aires protégées dans la conception et la mise en œuvre de protocoles de suivi scientifique.

La seconde repose sur la gestion des grands carnivores. Une chercheuse récemment recrutée par l'OFB sur les grands carnivores partage d'ailleurs son temps de travail entre le CEFE et l'OFB. Ces deux études de cas illustrent les modalités d'un travail collaboratif entre des institutions publiques opérant à différents niveaux de la conservation de la biodiversité pour la co-construction d'agendas de recherche et le partage de connaissances.

Ces collaborations s'accompagnent aussi de plusieurs défis. Le partage de connaissances et l'apprentissage mutuel restent difficiles à des échelles plus grandes que celles des équipes concernées. Les personnes travaillant à cette interface doivent faire preuve d'une bonne capacité d'écoute, respecter les besoins de tous les partenaires et faire preuve de flexibilité. L'échange de connaissances nécessite du temps, ce qui réduit la productivité mesurée selon des indicateurs quantitatifs basés sur les publications scientifiques ou les rapports institutionnels. Ces collaborations peuvent aussi être difficiles à assumer socialement et restent fragiles car elles dépendent d'une bonne compréhension des différences de gouvernance entre les partenaires.

Le succès d'une telle collaboration est favorisé par des relations étroites et à long terme, et par la coconstruction de projets à des stades précoces. Le partage d'un espace commun facilite aussi les interactions en face à face, lors de sessions de travail ou de moments plus informels, favorisant ainsi le partage d'une culture scientifique et la confiance réciproque entre partenaires.

La référence de la publication est : Couturier, T., Bauduin, S., Astruc, G., Blanck, A., Canonne, C., Chambert, T., Chiffard, J., Cosquer, A., Cubaynes, S., Curtet, L., Dortel, E., Drouet-Hoguet, N., Duchamp, C., Francesiaz, C., Grente, O., Jailloux, A., Kervellec, M., Lauret, V., Lebreton, J.-D., Louvrier, J., Marescot, L., Mathevet, R., Navas, M.-L., Perrot, C., Poulet, N., Quenette, P., Salas, M., Souchay, G., Vanpé, C., Besnard, A., Gimenez, O. (2023). *Building spaces of interactions between researchers and managers: Case studies with wildlife monitoring and conservation in France. Ecological Solutions and Evidence :* https://besjournals.onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/2688-8319.12245

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Contacts presse:

Florence Barreto : 06 98 61 74 85 Isabelle Cytowicz : 06 59 68 43 08

<u>presse@ofb.gouv.fr</u> <u>ofb@rumeurpublique.fr</u>